

| A la Une |

Poitou-Charentes, une région pilote des enquêtes d'exposition DO-Mésothéliomes

Céline Gallot, Nathalie Bonnet, Laurence Chérié-Challine, Département santé travail, Institut de veille sanitaire

Le mésothéliome est, depuis janvier 2012, la 31^e maladie à déclaration obligatoire (MDO). Elle a été mise en place par l'InVS à la demande du ministère chargé de la santé et poursuit deux objectifs de connaissance épidémiologique :

- Renforcer la surveillance des mésothéliomes toutes localisations anatomiques, dans toute la France.
- Améliorer la connaissance des mésothéliomes liés à des expositions extraprofessionnelles, par la mise en place d'enquête d'exposition, dans 3 populations ciblées : les individus présentant un mésothéliome de site 'hors plèvre' (péritoine et autres), les hommes de moins de 50 ans et les femmes présentant un mésothéliome pleural.

Elle complète et renforce le Programme National de Surveillance du Mésothéliome pleural. La DO n'est pas un système d'expertise et ne se substitue pas au système de déclaration des maladies professionnelles.

La notification pour renforcer la surveillance : toutes les régions concernées

Cette DO concerne à la fois le pathologiste et le clinicien qui pose un diagnostic de mésothéliome depuis le 1^{er} Janvier 2012, quel que soit son site anatomique. Cette double notification réglementaire permet d'améliorer l'exhaustivité de la DO, facteur essentiel pour la surveillance et de l'identification de nouvelles actions de prévention. En région Poitou-Charentes, 23 cas ont été notifiés en 2012 et 2013, et seulement 10 pour les 6 premiers mois de l'année 2014.

Les enquêtes d'exposition pour améliorer la connaissance des mésothéliomes : le Poitou-Charentes, une des 9 régions pilotes

Les enquêtes DO-Meso sont réalisées dans le cadre d'une phase pilote d'un an s'arrêtant fin 2014 dans 9 régions volontaires dont la région Poitou-Charentes. Cette phase pilote des enquêtes DO-Meso permet de tester la faisabilité du dispositif et de produire des recommandations pour le déploiement de ces enquêtes sur l'ensemble du territoire national qui se ferait progressivement à partir de 2015 en tenant compte de la situation locale de chaque région.

Les patients à enquêter sont ceux répondant à la définition des populations cibles, diagnostiqués depuis le 1^{er} Janvier 2013. Ils sont identifiés à partir des fiches de notification DO mésothéliomes, reçues par les ARS.

En région Poitou-Charentes, en 2013, sur 12 cas attendus correspondant à la population à enquêter 11 ont été déclarés. En 2014, à ce jour, sur les 6 cas attendus, un seul a été déclaré.

Il est donc important de réaliser la déclaration rapidement suite au diagnostic, de façon à ce que l'enquête d'exposition auprès du patient reste possible et informative.

Rappel sur la notification d'un cas

Définition du cas à notifier

- Tout nouveau cas de mésothéliome quel que soit son site anatomique

Deux formulaires de notification

- Téléchargeables sur le site Internet de l'InVS (www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Travail-et-sante/Declaration-obligatoire-des-mesotheliomes/Comment-notifier-cette-maladie).
- Utiliser le formulaire adéquat à sa spécialité et à sa région d'exercice.

Procédure de notification

La notification se fait après confirmation du diagnostic de mésothéliome. Elle comprend deux étapes :

- 1) renseigner les éléments du formulaire pathologiste ou clinicien de la région Poitou-Charentes;
- 2) le transmettre rapidement, daté et signé, par fax au médecin en charge des MDO de l'ARS Poitou-Charentes (05 24 84 51 43)

Rappel sur les cas à enquêter

- Personnes atteintes de mésothéliome hors plèvre
- Femmes atteintes de mésothéliomes de la plèvre
- Hommes de moins de 50 ans atteints de mésothéliomes de la plèvre

Remerciements aux médecins déclarants, aux enquêteurs des CIRE, aux équipes régionales (ARS, CIRE, RRC, PNSM)

Pour en savoir plus

- 1- L. Chérié-Challine, N. Bonnet, E. Imbernon. Déclaration obligatoire des mésothéliomes : 2012, première année de fonctionnement du dispositif national, rapport InVS 2014
- 3- Bulletin de rétroinformation n°1 du réseau DO mésothéliomes
- 4- Dossier DO sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Travail-et-sante/Declaration-obligatoire-des-mesotheliomes>

| Tendances |

Volume globale d'activité d'urgence : en hausse

Gastro-entérites : activité stable aux urgences et en hausse pour SOS Médecins 17

Asthme : activité en forte hausse aux urgences et stable pour SOS Médecins 17

Allergies : activité stable aux urgences et en hausse pour SOS Médecins 17

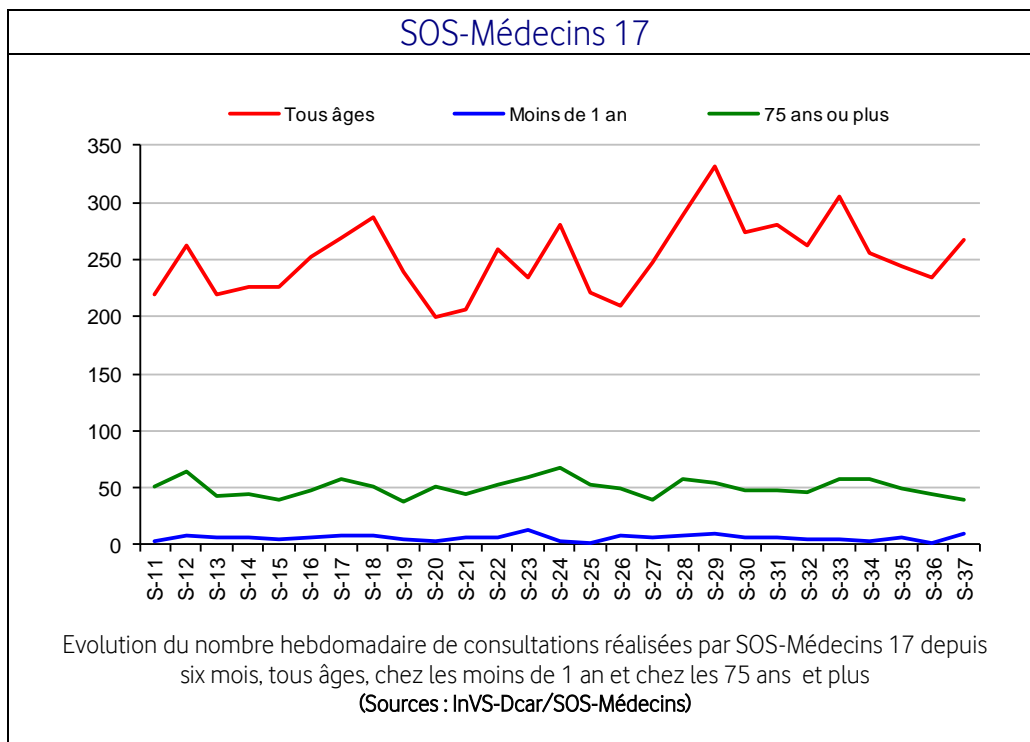
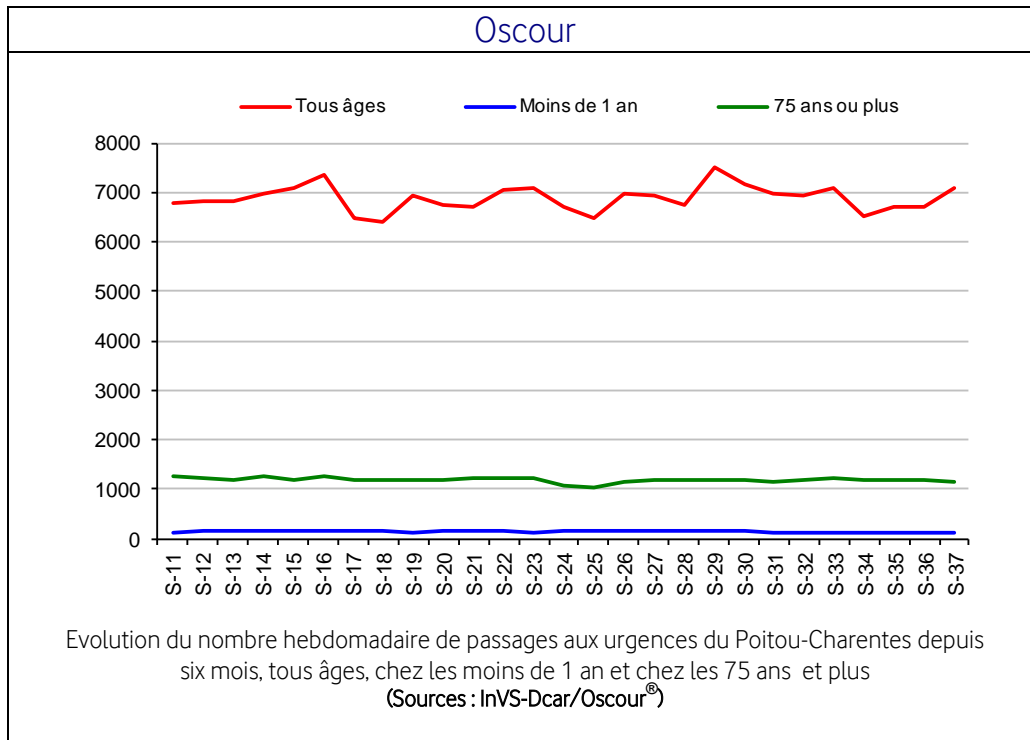
Mortalité : en baisse

Urgences hospitalières

En semaine 37-2014, le volume global d'activité était en hausse par rapport à la semaine précédente (+6,0 %).

SOS-Médecins 17

En semaine 37-2014, le volume global d'activité était en hausse par rapport à la semaine précédente (+13,6 %).



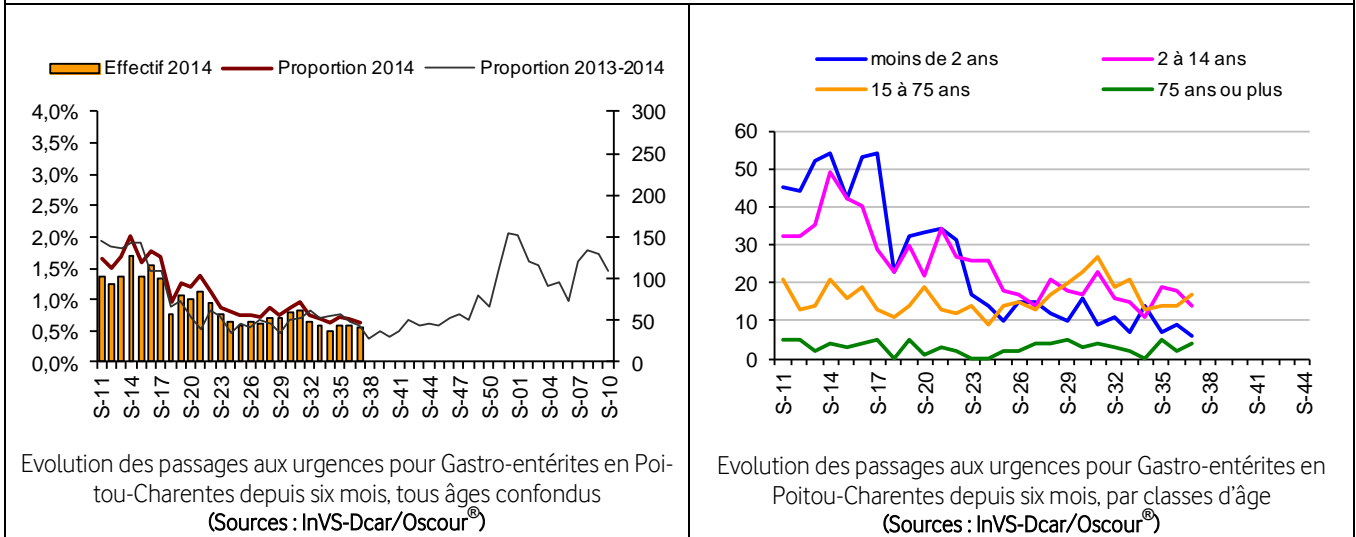
En Poitou-Charentes

En semaine 37-2014, les passages aux urgences pour gastro-entérite étaient stables par rapport à la semaine précédente. Les recours à SOS-Médecins 17 pour une gastro-entérite étaient en augmentation chez les enfants de moins de 15 ans par rapport à la semaine précédente. Les niveaux atteints étaient similaires aux urgences et en hausse pour SOS Médecins 17 à ceux observés l'année précédente sur la même période.

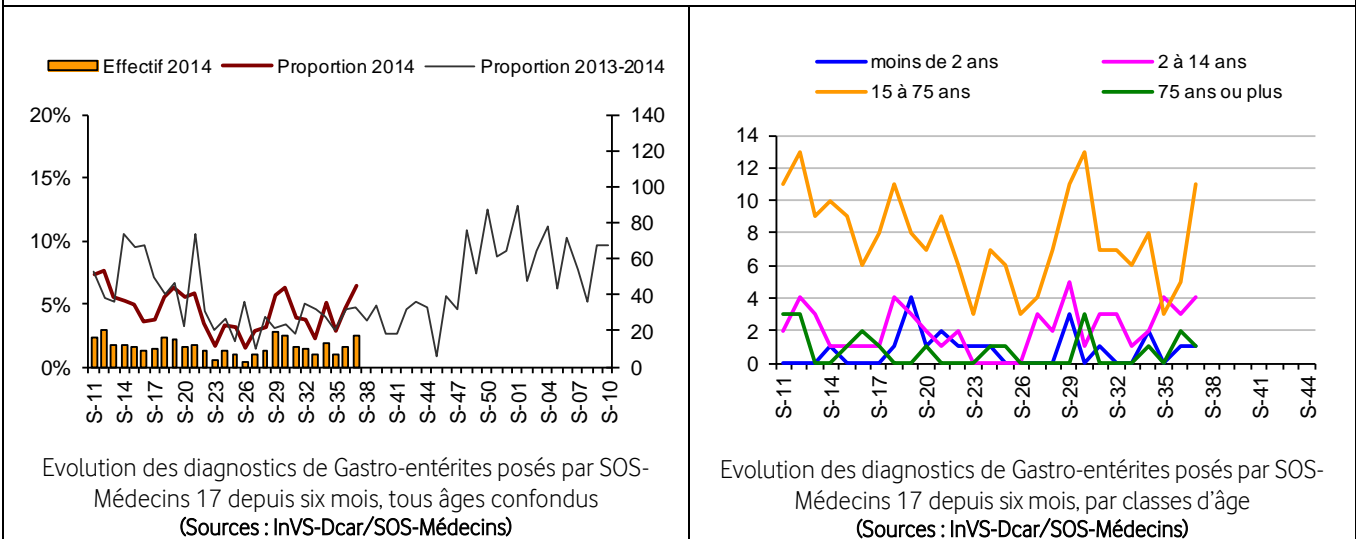
En France

En semaine 37-2014, les passages aux urgences pour gastro-entérite étaient stables dans toutes les classes d'âge, en adéquation avec l'évolution saisonnière. Pour SOS-Médecins, pour la troisième semaine consécutive, les consultations pour gastro-entérite étaient en hausse d'environ 15 % chez les enfants de moins de 15 ans, mais également chez les adultes (+16%) et les + de 75 ans (+22%). Les effectifs étaient comparables à ceux de 2012 et 2013.

Oscour



SOS-Médecins 17



En Poitou-Charentes

En semaine 37-2014, les diagnostics pour asthme étaient en forte augmentation chez les enfants de moins de 15 ans aux urgences. Cette augmentation principalement observée chez les 2-14 ans est probablement due à une conjonction de facteurs : le retour en classes des enfants dans des environnements confinés et l'abandon des traitements pendant l'été. Le nombre de consultations SOS Médecins 17 était stable par rapport à la semaine précédente. Les niveaux atteints étaient comparables à ceux observés l'année précédente sur la même période.

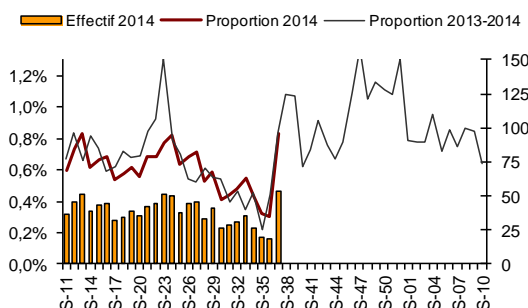
En semaine 37-2014, le nombre de diagnostics aux urgences pour une allergie était stable par rapport à la semaine précédente. Le nombre de consultations SOS Médecins 17 pour allergies était en augmentation. Les niveaux atteints étaient similaires à ceux observés l'année précédente sur la même période.

En France

La fréquentation des urgences pour asthme se poursuit chez les enfants de moins de 15 ans et suit l'évolution habituellement observée sur cette période. Cet indicateur est également en hausse mais dans une moindre proportion chez les adultes de 15-74 ans. Pour SOS Médecins, cette semaine, les visites pour asthme se sont intensifiées chez les enfants de moins de 15 ans, portant sur des effectifs en augmentation et dans des valeurs attendues pour la période. **Il faut noter qu'une hausse des recours aux soins d'urgence pour asthme est observée dans les 2 sources de morbidité (médecine de ville et urgences hospitalières) chaque année depuis le début de la collecte des données, et ce pendant les 2 semaines suivant la rentrée scolaire.**

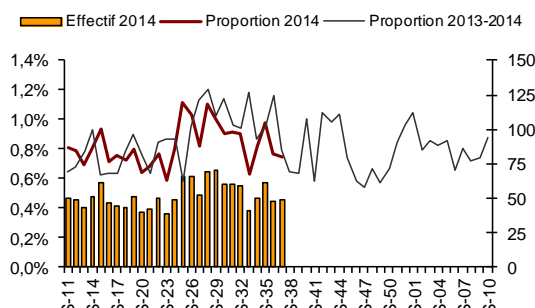
En semaine 37-2014, le nombre de passages aux urgences pour allergie était stable après une légère hausse notée début septembre, mais dans des niveaux supérieurs à celui des deux années précédentes. Pour SOS Médecins, par rapport à la semaine dernière, les consultations pour allergie sont en forte augmentation chez les moins de 15 ans et en hausse modérée chez les plus de 15 ans. Les effectifs tous âges confondus sont supérieurs à ceux observés en 2012 et 2013 pour cette pathologie.

Asthme
Oscour



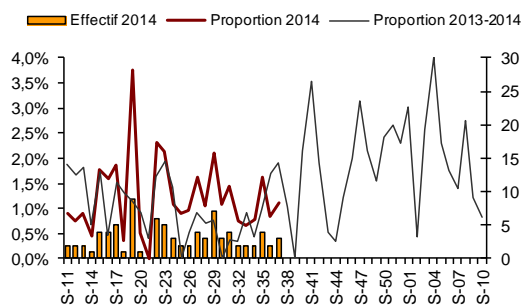
Evolution des passages aux urgences pour Asthme en Poitou-Charentes depuis six mois, tous âges confondus
(Sources : InVS-Dcar/Oscour®)

Allergies
Oscour



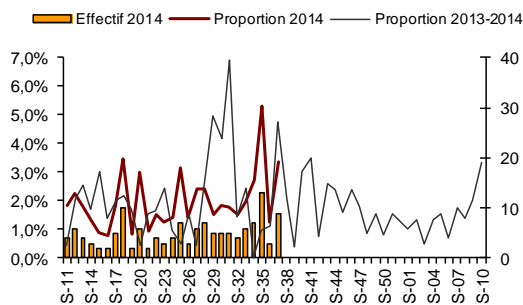
Evolution des passages aux urgences pour Allergies en Poitou-Charentes depuis six mois, tous âges confondus
(Sources : InVS-Dcar/Oscour®)

SOS-Médecins 17



Evolution des diagnostics d'Asthme posés par SOS-Médecins 17 depuis six mois, tous âges confondus
(Sources : InVS-Dcar/SOS-Médecins)

SOS-Médecins 17



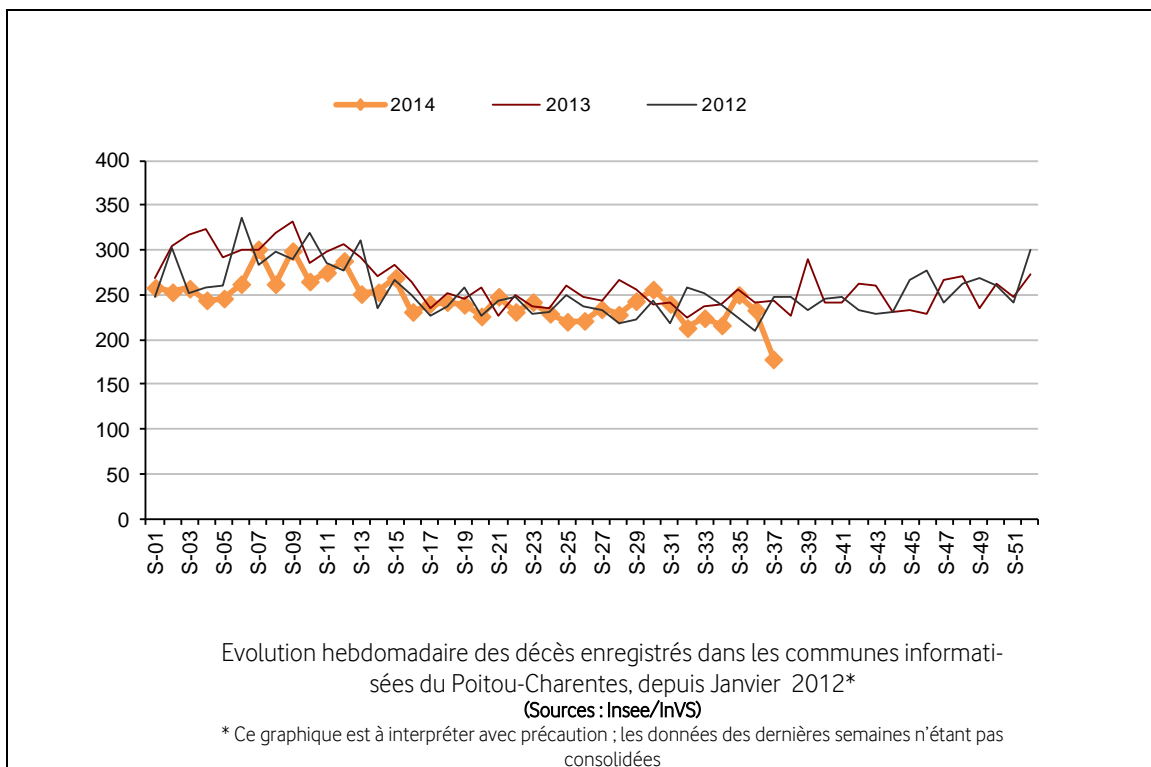
Evolution des diagnostics d'Allergies posés par SOS-Médecins 17 depuis six mois, tous âges confondus
(Sources : InVS-Dcar/SOS-Médecins)

En Poitou-Charentes

En semaine 37-2014, la mortalité était en diminution par rapport à la semaine précédente.

En France

La mortalité enregistrée dans les bureaux d'état-civil sur la première semaine de septembre (S36) est stable et conforme aux valeurs attendues pour cette période. Cette évolution est notée aussi bien tous âges confondus que dans les différentes classes d'âges.



| Sources d'information |

• Organisation de la surveillance coordonnées des Urgences (Oscour®)

Dix huit services d'urgences du Poitou-Charentes ont adhéré au réseau Oscour®

Etablissements du Poitou-Charentes participant au réseau Oscour®

Département	Etablissement	Date de début de transmission des données	Nombre moyen de passages aux urgences par jour
Charente (16)	CH d'Angoulême	23/07/2008	107
	CH de Ruffec	22/01/2010	24
	CH de Barbezieux	02/03/2010	24
	CH de Confolens	10/08/2010	24
	CH de Cognac	21/10/2010	43
Charente-Maritime (17)	CH de Jonzac	02/07/2008	38
	CH de la Rochelle	21/01/2010	121
	CH de Saintes	05/02/2010	84
	CH Saint Jean d'Angely	05/10/2013	30
	CH de Rochefort*	10/10/2012	75
	CH de Royan*	15/03/2014	41
Deux-Sèvres (79)	CH Nord-Deux-Sèvres	10/08/2010	114
	CH de Niort	02/11/2012	134
	Polyclinique Inkermann*	08/07/2013	48
Vienne (86)	CHU de Poitiers	21/01/2010	160
	CH de Loudun*	22/03/2010	20
	CH de Montmorillon	19/06/2010	22
	CH de Châtelleraut*	07/03/2011	60

* Les services d'urgence de ces établissements ne sont pas inclus dans les analyses présentées dans ce bulletin.

• SOS-Médecins 17

Les données de SOS-Médecins 17 parviennent quotidiennement à l'InVS depuis le 28/08/2010.

• Services d'états-civils

Les communes de la région dont les états-civils sont informatisés transmettent à l'Insee, qui les remonte quotidiennement à l'InVS de façon automatisée, les données de mortalité. Ce dispositif permet à l'InVS d'assurer la surveillance de la mortalité en temps quasi réel. Il couvre actuellement 71 % des décès de la Région.

| Liens utiles |

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- le dossier thématique sur le site de l'InVS se rapportant à la surveillance à partir des intervenants de l'urgence : <http://www.invs.sante.fr/fr/Dossiers-thematiques/Veille-et-alerte/Surveillance-syndromique-SurSaUD-R>
- les Points épidémiologiques hebdomadaires précédents produits par la Cire : [http://www.invs.sante.fr/fr/Actualites/Points-epidemiologiques/\(node_id\)/4639/\(aa_localisation\)/Poitou-Charentes](http://www.invs.sante.fr/fr/Actualites/Points-epidemiologiques/(node_id)/4639/(aa_localisation)/Poitou-Charentes)
- le dossier thématique "Veille sanitaire La Cire" sur le site de l'Agence régionale de santé du Poitou-Charentes : <http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Rapports-et-publications-Vei.91100.0.html>

| Remerciements |

Aux équipes des services d'urgences participant au réseau Oscour®, aux médecins de l'association SOS-Médecins 17, aux services d'état-civil ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé participant à la surveillance.

Si vous souhaitez être destinataire du Point Epidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par email : ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr ou par téléphone au 05 49 42 31 87

Directeur de la publication : Dr François Bourdillon, Directeur général de l'InVS

Diffusion : Cire Limousin Poitou-Charentes,

4 rue Micheline Ostermeyer, 86021 Poitiers cedex

Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54 – Email : ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr

<http://www.invs.sante.fr>

Le point épidémiologique hebdo

Nos partenaires



- Les centres hospitaliers : Angoulême, Barbezieux, Châtelleraut, Cognac, Confolens, Jonzac, Loudun, La Rochelle, Montmorillon, Nord-Deux-Sèvres (Parthenay, Thouars, Bressuire), Poitiers, Ruffec, Saintes.
- L'association SOS-Médecins 17
- Les états-civils
- L'ARS du Poitou-Charentes